8490 - Les hadith relatifs aux choses mystérieuses du futur relèvent-ils d’une révélation divine ?

question

Je sais que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ne parlait pas en matière religieuse sous impulsion personnelle. Comment alors a-t-il connu les signes de l’Heure et d’autres choses pareilles ? Allah les lui a -t- Il révélées ? J’espère un éclaircissement.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Toutes les informations du Messager (bénédiction et salut soient sur lui) relatives aux choses mystérieuses du passé, du présent et du futur comme le début de la création, la Résurrection, le paradis, l’enfer, les signes de l’Heure, les anges et les prophètes, toutes ces informations, disons-nous, relèvent d’une révélation émanant d’Allah, le Transcendant et Très Haut. A ce propos le Très Haut dit : " et il ne prononce rien sous l' effet de la passion; ce n' est rien d' autre qu' une révélation inspirée. " (Coran, 53 :3-4) et :" Voilà quelques nouvelles de l' Inconnaissable que Nous te révélons." (Coran, 11 :49) et : « Dis- (leur): "Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d' Allah, ni que je connais l' Inconnaissable, et je ne vous dis pas que je suis un ange. Je ne fais que suivre ce qui m' est révélé." Dis: "Est- ce que sont égaux l' aveugle et celui qui voit? Ne réfléchissez- vous donc pas?"(Coran ;6 :50). C’est pourquoi il faut croire à toutes les informations du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) à propos des choses mystérieuses et d’autres parce qu’il est le véridique et crédible. Quiconque dément une quelconque information provenant certainement de lui devient un renégat exclu de l’Islam.